



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 02 AVRIL 2024

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 15
Nombre de membres en exercice : 12
Nombre de membres présents : 9
Nombre de membres ayant délibéré : 9

Séance à 19h00

Sous la Présidence de M. René MAIZIERES, Maire

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 juin 2024 à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de MOURMELON LE PETIT, régulièrement convoqué le 05 juin, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle mariage / conseil de la Salle Associative du Petit Mourmelon, sous la Présidence de M. René MAIZIERES, Maire.

Présents : Mme Régine BROUARD – M. Denis PAUL – Mme Marie-Claude SIMON – M. Daniel BOE – M. Jean-Louis MICHALOWICZ – Mme Marie ESPANET – Mme Caroline LEGROS – Mme Sophie JOANNES-AUBERT.

Absents excusés : M. Kévin DUCREUX – Mme Annick DUSSAULX – M. Christophe SIMONIN.

Madame Marie-Claude SIMON est élue secrétaire de séance.

Délibération n°2024-42 : Annule et remplace la délibération 2024-35 - Affectation du résultat de l'exercice 2023

Monsieur Le Maire soumet au Conseil Municipal l'annulation et le remplacement de la délibération n° 2024-35 du 02 avril 2024, en raison d'une requête de la trésorerie.

L'exercice 2023 présente les résultats cumulés suivants :

- Fonctionnement hors restes à réaliser d'un montant de : + 160 516.03 €
- Investissement hors reste à réaliser d'un montant de : + 41 719.17 €

Restes à réaliser au 31/12/2023 :

- Investissement dépense : 503 982,00 €
- Investissement recette : 125 070,63 €
- soit un solde de : - 378 911,37 €

Le besoin de financement de la section d'investissement est de : 337 192,20 € (- 378 911,37 + 41 719,17)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, décide d'affecter ainsi le résultat 2023 :

- Affectation en réserves, compte 1068 : 160 516.03 €
- Report au 001 Recette : 41 719.17 €
- Report au 002 : 0.00 €

Envoyé en préfecture le 13/06/2024

Reçu en préfecture le 13/06/2024

Publié le

D : 051-215103623-20240613-2024_42-DE

Certifié exécutoire compte tenu

De la transmission en Préfecture

Le 13 juin 2024

Et de la publication, le 13 juin 2024

Le Maire

René MAIZIERES

Fait à MOURMELON LE PETIT 13 JUIN 2024

Le Maire
René MAIZIERES

